

Nombre de membres**en exercice: 15****Présents : 11****Votants: 11****Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 09 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Laurent ALAZARD, Philippe RIGAL, Isabelle PELATAN, Isabelle BRONDEL, Emilie DUCHATEAU, Sébastien GABALDE, Marie-Reine MOMMEJA, Jean MOURAUX, Francis RACLOT, Evelyne RIVIERE, Geneviève ROQUES

Représentés:

Excuses:

Absents: Christian LAVERGNE, Kévin BORIE, Benoit LAFON, Yves LENTZ

Secrétaire de séance: Sébastien GABALDE

I / APPROBATION PRECEDENTE SEANCE

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

II / DELIBERATIONS**Objet: DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS - 23 0906 01**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Emilie DUCHATEAU et Sébastien GABALDE ainsi que Jean MOURAUX et Evelyne RIVIERE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

Monsieur Jean MOURAUX

Madame Evelyne RIVIERE

Monsieur Laurent ALAZARD

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 11

- Monsieur Jean MOURAUX a obtenu : 11 voix

- Madame Evelyne RIVIERE a obtenu : 11 voix

- Monsieur Laurent ALAZARD a obtenu : 11 voix

Monsieur Jean MOURAUX, Mme Evelyne RIVIERE et Laurent ALAZARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

b) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- **Monsieur Francis RACLOT**
- **Monsieur Philippe RIGAL**
- **Madame Emilie DUCHATEAU**

Monsieur le président précise qu'il convient à présent d'élire les suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 11

- **Monsieur Francis RACLOT a obtenu : 11 voix**
- **Madame Philippe RIGAL a obtenu : 11 voix**
- **Madame Emilie DUCHATEAU a obtenu : 11 voix**

Messieurs Francis RACLOT et Philippe RIGAL, et Madame Emilie DUCHATEAU ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Publication électronique sur le site internet de la commune le 29 juin 2023

Le Maire

Le secrétaire de séance